

REGLEMENT DU JEU
« JEU VIRGIN RADIO SUR FACEBOOK »
ADDITIF N°4

La société EUROPE 2 Entreprises, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu VIRGIN RADIO sur Facebook » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 24 juillet 2017 à 12h00 au 30 juillet 2017 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

Il s'agit d'un Jeu avec questions.

Chaque participant doit répondre à un Blind test et ainsi reconnaître le nom du titre et de l'interprète du titre pour chaque extrait de chanson (5 au total). Pour chaque extrait musical, le participant pourra choisir une réponse parmi les 2 (deux) ou 3 (trois) options de réponses proposées.

Les bonnes réponses pour chaque extrait sont détaillées en Annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

3 gagnants seront tirés au sort à la fin de la Période de Jeu parmi les inscrits ayant répondu correctement à l'ensemble des questions du Blind test.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

- détail des lots :

Les 2 premiers gagnants tirés au sort remportent :

- **1 lot « 1 Smartphone Wiko Fever »** d'une valeur unitaire de 189 euros

Le 3^{ème} gagnant tiré au sort remporte :

- **1 lot « 1 Enceinte Bluetooth Grundig GSB 150 »** d'une valeur unitaire de 62 euros

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.